



ORGANISME DE FORMATIONS DE SECURITE PRIVEE ET DE SECOURISME

ASP TITRE 3 – OVT TITRE 4 -SST - FORMATIONS INCENDIE-SSIAP 1 - 2 et 3- Manipulation et utilisation Extincteur-Evacuation

Formation SECURITE :
Maintien et Actualisation des
Compétences
Opérateur de TELESURVEILLANCE
Durée : 21H

SARL TLF : TOUTE LA FORMATION-

Autorisation n° 95970130997 du 07 septembre 2005 par la Préfecture de la Guadeloupe
Agrément CNAPS FOR-971-2026-29-12-20210586754 - Certifications QUALIANOR N°330SPInd1 du 01/12/2021 et QUALIOPi N°147OFInd3
du 15/11/2021 - Agrément SSIAP N° 2101 - Agrément SST N°1438435/2018/SST-01/O/20
1691 rue Becquerel - 97122 BAIE MAHAULT - Siret 48261013600038 – APE 8559A - ☎ 0590 98 26 06 - tlf971@me.com

Référentiel pédagogique MAC TELESURVEILLANCE

Public	12 stagiaires maximum
---------------	-----------------------

Durée totale	21 heures
---------------------	-----------

Pré requis	<p>* Carte professionnelle ou préalable opérateur en télésurveillance du CNAPS en cours de validité</p> <p>* La formation s'effectue dans un délai de trente six mois avant l'échéance de validité de la carte professionnelle.</p> <p>* Les stages de formation continue peuvent également être dispensés dans les locaux de l'entreprise par un formateur relevant d'un organisme de formation autorisé par le CNAPS, le lieu de la session (chez le client) devra être déclaré au CNAPS.</p>
-------------------	---

MODULES	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES GÉNÉRAUX	OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES SPÉCIFIQUES	DURÉE MINIMALE
Cadre juridique d'intervention de l'agent privé de sécurité	Actualisation des connaissances relatives aux grands principes encadrant le métier d'agent privé de sécurité spécialisé en télésurveillance et la déontologie professionnelle	Connaître : <ul style="list-style-type: none"> - les évolutions récentes du livre VI du code de la sécurité intérieure ; - le code de déontologie ; - la non assistance à personne en danger ; - les articles 53 et 73 du code de procédure pénale ; - les principes de respect de la vie privée et du droit de propriété ; - le secret professionnel ; - les dispositions relatives au Conseil national des activités privées de sécurité. 	7 heures
Cadre professionnel	Actualisation des connaissances relatives à l'environnement sécuritaire et aux bilans de la profession	Connaître : <ul style="list-style-type: none"> - les éléments de contexte sécuritaire, les différentes menaces en lien avec l'activité ; - les perspectives et les évolutions de la spécialité ; - les données économiques du secteur ; - le bilan observatoire de la délinquance ; - le rapport annuel de l'assemblée plénière des sociétés d'assurances dommages (APSAD). 	7 heures
Module technique	Maîtriser les outils opérationnels	Connaître : <ul style="list-style-type: none"> - les évolutions technologiques en matière de surveillance électronique ; - les normes spécifiques à l'activité de télésurveillance ; - les logiciels et outils métiers. 	7 heures

SARL TLF : TOUTE LA FORMATION-